L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 OCTOBRE 1878.

52me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI 19 OCTOBRE 1878.

La Douane et les importateurs.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Le public a déjà pu apprécier l'excès de zèle apporté par les agents de la Douane de New-York dans l'exercice de leurs fonctions, par les vexations infligées aux voyageurs, sans doute pour justifier les remaniements récemment opérés dans cette administration. Mais ces mesquineries ne sont rien auprès des graves atteintes portées aux intérêts du commerce, et de celles dont ils sont encore menacés. Dans un exposé succinct que nous avons publié hier, on a vu que plusieurs des principales maisons qui importent des gants de chevreau à New-York ont vu depuis six mois saisir à la douane des quantités considérables de ces articles sous prétexte que le prix facturé était inférieur à la valeur des marchandises sur le marché d'exportation.

Les principales maisons intéressées sont MM. Wilmerding, Hoguet & Co., Iselin Nesser & Co., A. T. Stewart & Co.; les quantités retenues à la douane sont évaluées à 150,000 douzaines. Le prix porté sur les factures est de 42 francs par douzaine, prix admis dans de nombreuses importations antérieures, mais toujours contesté par les autorités douanières, qui ont finalement ouvert une enquête pour résoudre la question. M. Silas B. Dutcher, "appraiser" de la douane, a été chargé de faire une expertise, et a présenté un rapport élevant l'évaluation à 54 francs par douzaine, soit 12 francs de plus que celle des importateurs. Une contre-expertise a été provoquée par ceux-ci: trois experts nommés par eux ont déclaré que le prix de 42 francs était régulier, et l'appraiser général Ketchum, désigné par le gouvernement, l'a porté à 47 francs. L'enquête a duré plusieurs mois, et a été déférée au général Merritt, le nouveau collecteur de la douane de New-York, pour décision finale.

Le général Merritt s'est prononcé pour l'appréciation de M. Ketchum, c'est-à-dire pour le prix de 47 francs; mais il a déclaré qu'il n'avait pas fait de rapport écrit pour justifier sa décision, et le rapport de M. Ketchum n'a pas non plus été livré à la publicité, en sorte que cette décision doit être considérée jusqu'à plus ample explication comme purement arbitraire. En attendant, elle est contredite par les autorités compétentes du commerce, qui protestent énergiquement contre une mesure qui a *prima facie*, le caractère d'une persécution. M. James H. Dunham, de la maison Dunham Buckley & Co., a été appelé au printemps dernier à faire comme "merchant appraiser" une expertise sur un lot de gants Jouvin importés par les maisons Oelbermann & Co., et Murphy, Grant & Co, et il a établi comme suit le prix de revient des gants de première qualité. Les peaux de chevreau coûtent 36 francs la douzaine; 21 paires de gants sont taillées dans 12 peaux, d'où il suit que la matière première revient à 22½ francs. Si on ajoute 10 francs par douzaine, coût de la façon, on arrive au prix total de 32½ francs, ce qui laisse une marge raisonnable de 9,25 pour le profit du fabricant. Le prix de facture de 42 francs est donc parfaitement normal, et la contestation de la Douane n'a pas d'autre raison d'être qu'un parti pris de persécution.

M. William Libbey, de la maison A. T. Stewart & Co., confirme les évaluations présentées par M. Dunham en opposant le témoignage de plusieurs négociants à celui des deux seuls témoins cités par le gouvernement, dont il décline la compétence par des raisons clairement déduites, et déclare sans détour que la conduite de la douane a été inspirée par des considérations d'intérêt spécial en faveur de certains fabricants de gants américains. Elle a d'ailleurs déjà coûté au trésor $750,000 de droits qui auraient été perçus sur les marchandises importées, et elle a causé de grandes pertes au commerce, tant pour la saison de printemps passée que pour la présente saison d'automne. M. Libbey appuie ses assertions d'un argument concluant. Il offre de livrer à Paris aux agents du gouvernement ou à un acheteur quelconque 60,000 douzaines de paires de gants de la même qualité que ceux saisis aux prix de 42 francs la douzaine.

Le *World*, en parlant de cette offre, fait cette observation parfaitement judicieuse:

MM. A. T. Stewart & Co. feront bien de se rappeler que les agents spéciaux du secrétaire Sherman sont gens entreprenants. Ils pouvent s'aviser que ce serait une bonne spéculation d'accepter la proposition, d'acheter les 60,000 paires de gants et ensuite de fermer le marché à la concurrence, en expertisant tous les autres gants importés à 60, 70, ou 100 francs la douzaine. Comme la base unique des évaluations est la volonté arbitraire de ces messieurs, rien ne serait plus facile.

La nouvelle de la décision du général Merritt a jeté la consternation parmi les négociants, qui craignent, non sans raison, de voir dans la persécution dirigée contre l'importation des gants, qui est par elle-même de grande importance, le point de départ d'une campagne contre d'autres branches de commerce. On se demande de quel côté va s'exercer maintenant le zèle des agents du fisc, et l'on désigne déjà les soieries comme destinées à subir leurs prochaines attaques.

Quel fondement ont ces rumeurs? on ne saurait le dire; mais elles ne sont pas dénuées de vraisemblance, car il n'y a pas plus de raison pour que tels articles plutôt que tels autres ne soient pas soumis au régime du bon plaisir. Il y a des fabricants de soieries comme des fabricants de gants aux Etats-Unis, et les uns ont autant d'intérêt que les autres à voir l'importation entravée par les agents spéciaux de la douane. C'est une manière ingénieuse d'ajouter aux tarifs protecteurs un chapitre non prévu par la législation. Mais c'est ainsi pour les consommateurs, c'est-à-dire pour la grande masse du public, un motif pour réagir vigoureusement contre un système de gouvernement qui ne craint pas, pour favoriser certains intérêts, même utiles ou politiques, de sacrifier le commerce dans un moment où il aurait plus que jamais besoin d'encouragements et de sécurité.

Dans un numéro subséquent, notre confrère ajoute:

L'affaire des gants importés est toujours un sujet de discussion et de critiques sévères parmi les négociants, dont beaucoup n'ont pas d'intérêts directement impliqués dans la matière. On dit que toute autre branche d'importation est sujette à de semblables attaques et le bruit court que les agents spéciaux, alléchés par le succès de leur *raid* sur les importateurs de gants, ont l'intention d'en faire prochainement un autre sur les soieries.

RECTIFICATIONS.—Ce n'est pas 1200 francs mais 1200 dollars c'est-à-dire 6000 francs que la ville de Lyon a souscrit pour les victimes de la fièvre jaune.

C'est le comte d'Eu, gendre de l'empereur du Brésil, et non [illegible], qui a souscrit 400 francs pour le même objet.

Les souscriptions envoyées par la maison de banque John Munroe et Cie., de Paris, s'élèvent à 140,000 francs qui ne se confondent pas avec les 60,000 francs remis par le Ministre Noyes.

Le total des contributions françaises atteindra un chiffre respectable.

Nous lisons dans les journaux de Paris: Le général Noyes, ministre des Etats-Unis à Paris, a reçu de M. Ferdinand Duval, préfet de la Seine, trois cents francs pour les victimes de la fièvre jaune en Amérique.

Nous lisons dans le *Siècle*:

Il est consolant de voir le sentiment de sympathie exprimé par nos amis de l'autre côté de l'Océan pour nos frères souffrants. La France a noblement répondu à la voix de l'humanité, et l'honorable contribution de son peuple aura pour résultat de resserrer encore les liens d'amitié qui unissent les deux républiques. Pendant la guerre franco-prussienne, les citoyens américains ont contribué libéralement à soulager la détresse des habitants de Paris qui acquitte aujourd'hui cette vieille dette.

ADRESSE

De la Convention de Paroisse au peuple de la Nlle-Orléans.

Conformément à un ancien usage, nous, représentants des électeurs démocrates-conservateurs de la paroisse d'Orléans réunis en convention, croyons convenable de vous présenter une énonciation de nos principes et une déclaration de nos intentions.

Elus par le parti démocrate-conservateur et chargé du devoir important de choisir des candidats pour des places de haute confiance et d'honneur, nous signalons avec orgueil et plaisir les noms et les antécédents des candidats que nous soumettons à vos suffrages.

Pris dans la masse du peuple — dans toutes les conditions et tous les rangs — ce sont des citoyens honnêtes, de bonne réputation et bien connus, dont le seul objet et le seul désir est de servir honnêtement et fidèlement leurs concitoyens de cette ville et de cette paroisse, avec lesquels ils ont été identifiés depuis qu'ils ont l'âge d'hommes, et dont ils [illegible] intérêts, qui leur sont communs.

La liste n'a été choisie dans l'intérêt d'un homme, ni d'une corporation, ni d'une clique. Les candidats sont engagés, comme le parti démocrate-conservateur, qu'ils représentent si bien, à la réforme, à l'économie et au bon gouvernement, et la liste mérite, par le caractère des hommes qu'elle comprend, l'appui de tous les citoyens qui désirent poursuivre et mener à bien dans notre ville, notre paroisse et notre Etat l'œuvre de réforme qui a été inaugurée depuis l'accession de notre parti au pouvoir.

Nous sommes fiers des actes de notre gouvernement d'Etat pendant les deux dernières années et nous demandons en toute confiance à nos concitoyens, aux propriétaires, aux contribuables et aux travailleurs, de rester fidèles à leur allégeance au parti qui l'a placé au pouvoir et de refuser leur appui à l'organisation hybride qui, sous le nom pompeux de "National," rallie tous les éléments de spoliation, d'outrage et de fraude qui, jusque tout récemment ont perverti le gouvernement pendant un si grand nombre d'années.

Nous disons à nos concitoyens de l'Association des Citoyens Conservateurs que notre objet et tous nos intérêts sont les mêmes que ceux qu'ils proclament dans leur adresse. Nous aussi, nous recommandons une réforme et une purification complète par une administration économique consciencieuse et éclairée des affaires publiques, conduite avec un strict accomplissement des devoirs et une responsabilité personnelle de la part des serviteurs du peuple.

Nous recommandons un vigoureux effort pour réaliser les économies et pour développer les ressources de la ville, la restauration de notre prospérité commerciale et l'allégement des fardeaux, l'égalisation des assessments, un système d'écoles libéral avec des avantages égaux pour les blancs et les gens de couleur, les améliorations à notre port et la diminution des frais de quai aussitôt que cela sera possible; la suppression de tous les monopoles et spécialement l'abolition du système actuel des contrats qui n'est lui-même qu'un monopole dirigé contre les travailleurs; en conséquence, nous prétendons avec confiance que nos candidats représentent vraiment cet objet et ces vues et ont droit à l'appui de tous ceux qui les partagent.

Nous demandons un appui complet, cordial et enthousiaste de la part des votants de notre paroisse pour notre candidat éminent et énergique pour la place de Trésorier d'Etat, le major E. A. Burke, afin que nous puissions lui donner dans la ville de sa résidence une majorité digne de la vaillante démocratie de la Nouvelle-Orléans, et accomplir ainsi notre part dans le gain d'une autre victoire dans notre Etat.

Fiers de notre passé politique et confiants dans l'avenir, nous invitons les votants de la paroisse d'Orléans à participer avec nous à la prochaine victoire, dont les fruits seront un bienfait pour notre peuple pendant une longue série d'années.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE.

Les notes suivantes qui nous sont fournies par M. L. Simon, secrétaire de la Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle, donneront une idée des services importants rendus par cette société à ses membres et à leurs familles pendant le cours de la présente année et en particulier pendant l'épidémie, c'est-à-dire depuis le 1er août.

Le nombre des personnes appelées à jouir des avantages de la société ne s'élève pas à moins de cinq mille, ce qui est une proportion importante de la population française à la Nouvelle-Orléans.

Aperçu des secours donnés par la Société.

Du 1er janvier '78 au 31 juillet—Malades soignés à domicile	1052	
Du 1er août au 15 octobre—Malades soignés à domicile	600	—1652 malad.
Du 1er janvier au 31 juillet—Malades soignés à l'Asile	96	
Du 1er août au 15 octobre	101	197
Total		1849 malad.
Séjour à l'Asile des 96 malades	2047 jours	
101	1180	—3227 jours
Visite des médecins du 1er janvier au 31 juillet	4282	
Visites des médecins du 1er Août au 15 octobre	2060	—6342 visit's

BONS DE SECOURS.

Du 1er janvier au 31 juillet	$604 00	
août au 15 octobre	312 50	
A l'Union Française	50 00	
A la Société Howard	50 00	
Société Charit. des Jeu's Gens	50 00	1256 50

9 pensionnaires à l'Asile entretenus aux frais de la Société.

9 sociétaires, exempts de cotisations, jouissant de tous les privilèges.

FUNÉRAILLES.

Enfants. Du 1er janvier au 31 juillet	6	
août au 15 octobre	49	—55 enfants.
Epouses de sociétaires. Du 1er janvier au 31 juillet	2	
août au 15 octobre	9	—11 épouses.
Sociétaires à domicile. Du 1er janvier au 31 juillet	5	
août au 15 octobre	30	—35 sociétaires
Sociétaires à l'Asile. Du 1er janvier au 31 juillet	4	
août au 15 octobre	21	—25
Total		126

Des chiffres qui précèdent, il résulte que pendant l'épidémie les médecins de la société ont fait en dehors de l'asile 2060 visites.

La société a perdu 49 enfants, 11 femmes et 30 sociétaires en dehors de l'asile. Sur 101 sociétaires reçus à l'asile du 1er août au 15 octobre, il en est mort 21, mais il faut dire que sur ce nombre plus de la moitié étaient arrivées dans un état presque désespéré. En ne comptant pas ces cas la proportion des décès à l'asile ne dépasserait pas dix pour cent ce qui atteste l'excellence des soins et du traitement.

Il reste en ce moment, 18 malades à l'asile.

La société a fait face jusqu'à présent à ses dépenses avec ses seules ressources habituelles, mais il est probable que le budget présentera un déficit à la fin de la présente année.

—On ne parle plus guère des tentatives de rapprochement entre la cour de Rome et l'Allemagne. Cela ne veut pas dire, loin de là, que les négociations diplomatiques soient rompues. A ce propos, la *Gazette de Cologne* rapporte l'anecdote suivante qui a trait au séjour de Mgr. Masella à Kissingen:

On se rappelle l'accueil peu empressé que Sultan, le chien du prince chancelier, fit, dit-on, au prince Gortchakoff, mais il paraît que des chiens ont certaines préférences plus ou moins justifiées, car Sultan, qui s'était montré si discourtois pour le chancelier russe, était, au contraire, tout miel pour Mgr. Masella, nonce du pape, et lui léchait constamment les mains, durant ses visites à son maître à Kissingen, presque au point d'en devenir importun.

—Il faut croire, dit un jour à ce sujet Mgr. Masella au prince de Bismarck, que votre chien éprouve une véritable sympathie pour moi.

—Soyez persuadé, répondit courtoisement le prince de Bismarck, "que mon chien n'est pas la seule personne de la maison qui ressente de la sympathie pour vous."

ARRIVÉE DU STEAMER ST LAURENT.

Nous recevons la lettre suivante:

Nlle-Orléans, 18 octobre 1878.

Messieurs Dufour & Limet:

Chers messieurs—

Le St. Laurent, arrivé ce matin, ramène, paraît-il, une foule de Louisianais.

Si vous voulez bien l'annoncer avec cette remarque qu'il n'a quitté le Hâvre que le 5, *au soir*, ce qui explique en partie le retard, vous serez agréables, je crois, à un grand nombre de vos lecteurs.

La dépêche reçue ici ce matin à 8:35 dit:

St Laurent arrived nine o'clock.

Votre dévoué

L. GRAND.

LES SERVICES TRANSATLANTIQUES

Chambre de commerce du Havre.—Le procès-verbal de la dernière réunion tenue par la chambre de commerce du Havre contient le passage suivant:

"M. Latham, au nom de la commission chargée de l'examen des propositions de la Compagnie générale transatlantique, donne lecture du rapport suivant:

Messieurs,—Une dépêche de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, en date du 21 juin dernier, vous demande de bien vouloir examiner une nouvelle proposition de remaniements d'itinéraire présentée par la Compagnie générale transatlantique.

Vous nous avez chargés de vous faire connaître les observations auxquelles les changements projetés pourraient donner lieu, et nous venons vous rendre compte de notre mission.

Nous vous ferons remarquer premièrement, que le service de la ligne du Hâvre à New York ne subit pas l'amoindrissement que la Compagnie avait d'abord désiré obtenir.

Nous avons donc à reconnaître avec satisfaction que notre réclamation pour le maintien de ce service a été écoutée.

La compagnie transatlantique se propose de maintenir dans les conditions actuelles la ligne de St-Nazaire à Colon, Aspinwall, ainsi que son annexe sur Cayenne.—La ligne du Mexique deviendrait définitivement directe comme elle l'est en ce moment, pendant la durée de l'Exposition, elle s'enrichirait d'une escale au cap Haïtien et serait mise en communication au moyen d'annexes, d'une part avec St-Jean-de-Porto-Rico, Mayaguez, Jacmel, Port-au-Prince, Santiago de Cuba, Kingston, et, d'autre part, avec la Guadeloupe et la Martinique.

Nous ne pouvons pas donner notre assentiment à une mesure qui consiste à maintenir en vigueur une augmentation de services.

Relativement à la ligne Havre-Bordeaux à Colon, la Compagnie générale transatlantique passerait par la Pointe-à-Pitre, la Basse-Terre, Fort-de-France, La Guayra, Puerto-Cabello, et Savanilla.

Nos colonies de la Martinique et de la Guadeloupe auxquelles les itinéraires actuels assurent une double communication directe avec la métropole, conserveraient ces avantages au moyen de la ligne de Saint-Nazaire à Colon et de la ligne de Havre-Bordeaux à Colon et bénéficieraient d'une troisième communication s'opérant au moyen d'une ligne annexe venant se greffer à Saint-Thomas sur la ligne du Mexique.

Ces modifications d'itinéraire demandées par la Compagnie générale transatlantique nous paraissent à l'avantage du trafic; elles sont par le fait un complément de service.

Votre commission, en conséquence, est d'avis qu'il soit répondu à M. le ministre que la chambre de commerce accueille favorablement les nouveaux projets de modifications d'itinéraires tels qu'ils sont présentés par la Compagnie générale transatlantique.

"Les conclusions de ce rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité, et la chambre décide que copie en sera adressée à M. le ministre de l'agriculture et du commerce en réponse à sa dépêche du 21 juin dernier."

UN NOUVEAU LAZARET, AU HAVRE.

Le terrible fléau qui a décimé et décime encore les Etats-Unis du Sud n'est pas sans inspirer quelques inquiétudes sur la possibilité de sa propagation en Europe, par suite de la fréquence des communications de certaines contrées européennes avec cette partie de l'Amérique.

Il est vrai que la fièvre jaune n'a fait que de courtes apparitions en Europe; mais, enfin, elle en a fait. Elle a sévi particulièrement à Barcelone en 1821 et 1870. Au mois d'août de cette année, le fléau apporté par un bateau à vapeur venant de la Havane, atteignit d'abord les douaniers et les ouvriers appelés par leur service à bord de ce bâtiment; puis, il gagna bientôt la ville, où l'on compta 2,658 victimes, du 1er août au 21 novembre. L'épidémie ne cessa, comme toujours, qu'avec la venue des premiers froids.

En France, on se souvient qu'un navire, parti des Antilles, apporta la fièvre jaune à Saint-Nazaire en 1861. Les mesures énergiques prises par le service sanitaire eurent bientôt enrayé le fléau. Quelques personnes seulement furent frappées entre autres un malheureux médecin qui était accouru pour porter secours, et qui en retournant, le soir, chez lui, fut pris du "vomito negro" et expira au pied d'un arbre.

Ces précédents suffisent pour donner naissance à quelques inquiétudes.

En ce qui concerne les steamers qui font le service de New-York au Havre, ils ne peuvent présenter aucun danger, d'abord parce que New-York n'a pas été atteint par le fléau; ensuite, parce que les fugitifs qui arrivent des foyers épidémiques, dans cette ville, y sont soumis à des mesures sanitaires très rigoureuses.

"Mais, dit-on, il n'en est pas de même pour les navires arrivant de New-Orléans, et qui, pour la plupart, apportent des chargements de coton; et le fléau ne pourrait-il pas nous être apporté au moyen de ce textile?"

Le *National* s'empare même de ce prétexte, pour écrire les lignes suivantes:

"A propos du coton, c'est pour nous, une occasion de rappeler que le port du Havre, par où nous arrive ce produit n'a pas encore de lazaret. Il en résulte que, lorsqu'un navire infecté aborde dans ce port, l'administration sanitaire est obligée de l'envoyer purger sa quarantaine à Cherbourg. De là, des retards et des dépenses considérables pour les armateurs. De grands travaux vont être entrepris, dans le port du Hâvre. Ne pourrait-on pas y comprendre,—comme on l'a déjà fait pour les travaux d'agrandissement du port de Cette,—la construction d'un lazaret, en état de parer à toutes les éventualités sanitaires?

"Nous sommes sûrs, en exprimant ce vœu, d'être les interprètes de tout le commerce havrais."

Le *National* a raison de faire cette réclamation; seulement, nous croyons qu'il ne faut pas s'alarmer outre mesure, comme il le reconnaît, d'ailleurs, lui-même.

En effet, c'est seulement fin octobre et en novembre que commencent d'ordinaire les expéditions de coton du Sud des Etats-Unis. Et même, cette année, par suite du désarroi qu'a dû jeter l'épidémie de la fièvre jaune il est probable que les expéditions se trouveront retardées jusqu'à une époque où l'épidémie aura sans doute disparu des Etats du Sud.

Quoi qu'il en soit, l'observation du *National* est juste, non pas, comme il le dit, parce qu'il n'y a pas de lazaret au Havre; il y en a un;—mais parce qu'il est tout à fait insuffisant, puisqu'on est obligé d'aller purger les grandes quarantaines à Cherbourg.

A ce titre, nous ne pouvons que constater, comme notre confrère, qu'il y a là une lacune préjudiciable aux armateurs, au commerce tout entier, et demander, avec lui, qu'elle soit comblée le plus tôt possible.

EM. P.

—*L'Assemblée nationale* se dit en mesure d'affirmer qu'il n'y a plus de doute possible sur la conclusion du mariage de l'ex-prince impérial avec la princesse Thyra de Danemark.

"L'initiative de ce mariage appartient, dit-elle, au général Fleury et la conclusion au duc de Padoue.

"C'est un mariage d'inclination, et les sentiments partagés des deux futurs époux ont contribué tout autant que l'approbation du czar et de la reine Victoria à lever tous les obstacles.

"On sait que l'une des filles du roi de Danemark, la princesse Dagmar, a épousé le czarewitch, héritier du trône de Russie; sa sœur, la princesse Alexandra, est devenue la princesse de Galles, et l'un des fils du roi de Danemark est sur le trône de Grèce."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 octobre.—Température: Temps clair ou partiellement couvert, vents froids du nord suivis de vents plus chauds du sud et d'une chute du baromètre.

Température du 18 Octobre 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	58	14
Midi	70	21
3 P. M.	75	24
6 P. M.	68	20

La Fièvre Jaune.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ, Nlle-Orléans, 18 octobre 1878.

Rapport officiel:

Décès d'hier, midi, à aujourd'hui, midi	36
Nouveaux cas	43
Vieux cas	46
	89
Total des cas jusqu'à cette date	12,182
Total des décès jusqu'à cette date	3,635

SAMUEL CHOPPIN, D. M., Président du bureau de santé.
[illegible], Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de jeudi, midi, à vendredi, midi:

Barbara Lavallie, 18½ ans, France, 390 rue Orléans.
Antonio Granna, 49 ans, Italie, coin Espagne et Grands-Hommes.
A. Berner, 11 ans et 5 mois, Louisiane, coin Avenue Clay et Live Oak.
A. Vonhoven, 19 mois, Nlle-Orléans, coin Léontine et Jersey.
Louise Melbaum, 20 ans, Nouvelle-Orléans, coin Constantinople et Colisée.
Mates Lusca, 18 ans, Dalmatie, coin Ursulines et Decatur.
V. Valencia, 2 ans, Nlle-Orléans, 183 rue Derbigny.
Philip Bernard, 4 ans, Nlle-Orléans, 401 rue Chippewa.
Ada Jane Kecke, 19 ans, Indiana, 195 rue Canal.
Joseph Moren, 44 ans, France, Hôtel Dieu.
Victor Friaud, 58 ans, France, Hôtel Dieu.
Elisabeth Hamel, 57 ans, Allemagne, coin Enghein et Morales.
Caroline Lavalle, 21 ans, France, coin Ferdinand et Morales.
Joseph Schleerer, 3 ans, Nlle-Orléans, coin Ferdinand et Morales.
Emile Harder, 19 ans, France, coin Quartier et Dauphine.
Jean Delerd, 26 ans, France, 133 rue Dauphine.
Leon T. John, 12 ans, France. 85 rue Chartres.
James Swyler, 4 ans, Nlle-Orléans, coin Colisée et Valence.
N. Rohz, 2½ ans, Nlle-Orléans, 730 rue Rousseau.
Willie Wolf, 3 ans, Nlle-Orléans, coin Camp et Valence.
Ann McManus, 19 ans, Irlande, Alger.
Jean Paul Fauve, 25 ans, France, coin Abadie et Broad.
Kunigunda Zellar, 8 ans, Allemagne, coin Broad et White.
Henry D. Monler, 1 an, Nlle-Orléans, 21 rue Columbus.
Carrie Mitchell, 2 ans, Nlle-Orléans, 196 rue Rousseau.
Williamine Beaulieu, 11 ans, Nlle-Orléans, coin Gayoso et Washington.
Charles Beauchair, 4 ans, Nouvelle-Orléans, 94 rue Congress.
Simon O. J. Randera, 4 ans, Nlle-Orléans, 89 rue Bourbon.
Joseph Garciai, 35 ans, Sicile, 92 rue Poeto.
Philip Perreda, 37 ans, Italie, 9 rue Français.
Salvator Galmisano, 21 ans, Italie, Carrollton.
Henry Mathis, Nlle-Orléans, 32 rue Sixième.
Wm. J. Murphy, 21 ans, Irlande, coin Jersey et Joseph.
Frank Meuier, 23 ans, Louisiane, coin Dorgenois et St-Bernard.
Elizabeth Burk, 7 ans, c., coin Septième et St-Patrick.

Hôpital de charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité:

Thomas Podrivacky, 20 ans, Hongrie; chaudronier; 191 rue Royale; venant de Donaldsonville; un jour en ville; célibataire; malade un jour.

John R. Coogan, 27 ans, Massachusetts; matelot; rue Victoire, près Mandeville; venant du Maine; deux semaines en ville; célibataire; malade un jour.

Wm. H. Miller, 28 ans, Angleterre; chauffeur; résidant à Alger; venant du Texas; quatre ans en ville; célibataire; malade un jour.

Charles Volz, 21 ans; Indiana; meunier; 187 rue Julie; venant de l'Indiana; un mois en ville; célibataire; malade un jour.

August Delery, 40 ans; venant du bas du fleuve.

William Foley, 34 ans, Irlande; journalier; 335 rue Victoire; venant de New-York; trois mois en ville; célibataire; malade un jour.

Mary Jane Georg, couleur, 23 ans, Louisiane; 121 rue Dauphine; venant de Washington, (Louisiane); vingt ans en ville; célibataire; malade un jour.

Renvoyés guéris.

Louis G. Wills, 15 ans.
Wilson Durant, 18 ans.
James Simmons, 85 ans.
Jacob Weaver, 80 ans.

Paragraphes.—On a beaucoup parlé, hier, des perturbateurs multicolores des paroisses du nord de la Louisiane; nos soldats citoyens ne demandent que l'occasion de faire leur connaissance.

—Plusieurs candidats sont mécontents de la situation.

—La décision de la société conservatrice est attendue avec une impatience facile à comprendre.

—A la dernière réunion du comité démocrate de paroisse, l'ajournement a été voté aussitôt après l'appel des noms.

—Les reporters en ont assez, pour quelque temps, de tout ce qui est *conventionnel*.

—Un jeune homme a été amené à la sixième station de police pour avoir battu sa mère.

—Grâce à l'American District Telegraph Company, les officiers et les membres du bataillon Crescent City étaient à leur arsenal une heure après la transmission de la dépêche qui les y convoquait.

—La société homœopathe a reçu cinq cents piastres du ministre des affaires étrangères, l'hon. Wm M. Evarts.

—La fièvre qui sévit à Carrollton ne cède guère au traitement.

—Une lettre particulière annonce que le fléau est à trois milles de Marksville, paroisse Avoyelles.

—A quoi les enquêtes aboutissent-elles parmi nous?

—Les *Nationals* se sont peut-être trop hâtés de chanter victoire.

—Le Dr Mathieu et une garde-malades sont partis pour la Passe Christian, par un train spécial.

—La mode du *short hair* n'est évidemment point passée.

—On nous demande si les candidats heureux sont aujourd'hui d'heureux candidats.

—Les neuf-dixièmes des délégués à une assemblée chargée des nominations se croiraient discrédités ou à jamais perdus s'ils ne poussaient chacun au moins vingt formidables cris. *N'en fait.*

—Un nègre du nom de James Crosbey est mort, hier matin, à l'hôpital de charité, des suites de coups qu'un autre nègre lui avait donnés à la tête, au Lafourche Crossing.

—M. A. C. Babcock, greffier de cour de St. John Baptiste, annonce au collecteur de la douane que la fièvre jaune s'étend dans la paroisse.

—Est-il vrai que le quart d'heure de Rabelais se multiplie à l'infini pour les candidats désignés?

—Le département des améliorations promet de s'améliorer.

—Le quartier-général des Peabody—rue des Magasins, près Lafayette—a été disposé de manière à faciliter la distribution des vivres.

—On disait, hier, que les *Nationals*, si jamais ils entamaient une correspondance avec les conservateurs, ne pourraient pas cacher leurs prétentions hostiles.

—Le comité radical ne s'endort pas.

—Les bourses qui sortent des poches, au fameux coin, sont beaucoup plus plates qu'elles ne l'étaient au commencement de la semaine.

—Nous publions ci-dessous la liste des candidats choisis par l'Association des Citoyens:

Maire—I. W. PATTON.
Administrateur des Finances—AUG. REICHARD.
Administrateur des Comptes Publics—JNO. G. GLYNN, JR.
Administrateur du Commerce—THOS. H. HUNT.
Administrateur des Améliorations—E. T. MANNING.
Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics—T. BAILLY-BLANCHARD.
Administrateur des Assessements—ARISTIDE MARIN.
Administrateur de Police—WM. PEIRCE.
Shérif Civil—THOS. H. HANDY.
Shérif Criminel—MANDEVILLE MARIGNY.

—La paroisse St. Jean Baptiste demande des médecins et des secours aux Howard.

—Hier matin, vers une heure, J. S. Scanlon a été mortellement blessé, d'un coup de pistolet, par le policeman Hardwicke, au coin des rues Champs-Elysées et St. Claude. Scanlon, d'après Hardwicke, était pris de boisson et couché sur le trottoir; il ne voulut pas se lever pour s'en aller chez lui et offrit ensuite de la résistance à l'agent, qui essayait de l'arrêter; c'est alors que l'agent se servit de l'arme. Le capitaine O'Neal a fait incarcérer Hardwicke; il est d'opinion que la conduite de Scanlon n'autorisait pas le policeman à avoir recours au pistolet.

—Les Peabody distribuent toujours d'énormes quantités de provisions.

—Les candidats ne semblent pas tous rassurés.

—M. F. J. LeBreton a déclaré, hier, devant le comité d'enquête, que de cent à cent cinquante charretées d'immondices furent jetées, dans le courant du printemps dernier, en face de sa résidence, rue Galvez, et jusqu'à la rue de l'Esplanade; il s'en plaignit à M. McCaffrey, et les immondices, qui se composaient de volailles, de poissons, etc., venant du marché, furent couvertes d'un pouce de terre; l'odeur qui s'en exhalait était tellement infecte en été, que la famille du témoin ne pouvait pas sortir de la maison.—M. John Kaiser, *contracteur* du quatrième district, a déclaré qu'en faisant déposer les immondices dans la rue Liberté, entre Philippe et Jackson, dans la rue White, entre Jackson et Philippe, il avait obéi aux instructions qu'il avait reçues.

—Dix décès causés par la fièvre jaune et quatorze cas, dont huit nouveaux, ont été déclarés au bureau de santé, hier, de midi à six heures du soir.

—Trouvé sur notre table: à quoi les serviteurs du peuple lui servent-ils?

—Les démocrates ont eu tort d'affirmer que les *Nationals* sont les alliés des républicains.

—Il ne serait pas mauvais de convenir qu'il n'y aura plus de *conventions*.

—Un second incendie a éclaté hier, au No 126 de la rue Bienville, maison occupée par une nommée Marie Rose. La police et les gens de la maison étant parvenus à éteindre le feu avant qu'il ait fait de grands progrès, il n'a pas été nécessaire de donner l'alarme au département d'incendie.

—Un incendie s'est déclaré hier, à trois heures de l'après-midi, dans la cuisine d'une maison en bois à deux étages située à l'angle sud-ouest des rues Magnolia et Clio, possédée par M. James Chiffelle et habitée par plusieurs familles de couleur. L'origine de l'incendie est purement accidentelle; les dommages sont insignifiants et couverts par une assurance à la compagnie Hibernia.

—Le corps d'un individu blanc nommé James Wright, âgé d'environ 45 ans, a été trouvé hier, flottant dans le fleuve sous le quai entre les rues Lafayette et Poydras. Des personnes qui connaissaient Wright disent qu'il avait disparu depuis le 16 de ce mois et qu'il demeurait à Alger.

—Encore 39 nouveaux cas de fièvre jaune à signaler à Carollton.

—L'élection annuelle des officiers supérieurs du bataillon d'artillerie légère de campagne de la Louisiane a eu lieu hier soir. Le colonel John Glynn Jr., et le lieutenant-colonel Gustave LeGardeur ont été réélus, et le capitaine Léonce Bouny a été promu au grade de major pour remplir la vacance créée par la démission de Buck Miller.

En félicitant le Bataillon de ces réélections et de cette promotion, nous croyons que les soldats de la compagnie A, tout en étant heureux de l'honneur dont leur capitaine a été l'objet, regretteront de le voir à se séparer d'un officier, qui, par ses qualités personnelles, a su se concilier leur respect et leur affection. Le capitaine Bouny qui est à la campagne en ce moment, est très attaché à sa compagnie et il ne s'en séparera pas sans éprouver de vifs regrets.

—L'Association Peabody a donné hier, près de 60,000 rations.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Lawrence Folger à F. Villegas, deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet compris entre les rues Banks, Commune, Dorgenois et Broad, faisant face à la rue Banks, $300.

Veuve B. N. Fortier à John H. Kelting, deux lots de terre dans l'ilet compris entre les rues Clinton, Millaudon, Wall et Esther, faisant face à la rue Wall, $310.

Mme John DeBlois et al. à Veuve H. P. Livermore, une portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet compris entre les rues Prieur, Dumaine, Roman et Ste-Anne, faisant face à la rue Prieur ... $270.

48.—Dyspepsie chronique.—C'est ce qui arrive facilement dans les cas de dyspepsie. Une légère attaque d'indigestion, spécialement quand il y a prédisposition de l'estomac à une faiblesse digestive, doit promptement conduire à la forme la plus obstinée de la maladie. Il est bon, par conséquent, d'adopter de bonne heure des mesures préventives. Bien que les Hostetter's Stomach Bitters la guérissent, si l'on persiste à user de ce moyen, dans les pas de dyspepsie de vieille date. Il est évidemment prudent de les employer avant que la maladie assume une phase chronique. Cela est particulièrement vrai, d'autant plus que lorsque la dyspepsie avance elle engendre d'autres maux, tels que des désordres du foie, la constipation, le relâchement des boyaux, les désordres nerveux, l'hypocondrie, l'insomnie. On remédie à ces maladies par les "Bitters" mais combien ne vaut-il pas mieux les enrayer à leur début avec le grand altérant, que d'attendre qu'elles se soient fortement établies dans le système. Très clairement, la sagesse de ce conseil doit être apparente.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Ce sirop dégage l'estomac des coliques, règle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Association Peabody des Dames fournissant du linge.—Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1878.—A une assemblée de cette Association tenue à son quartier-général, Nos. 119 et 121 rue des Magasins, les Dames suivantes ont été nommées provisoirement:

Mme MARGARET HAUGHERY, Présidente.
Mme C. CHARLES, Vice-Présidente.
Mme W. J. HODGSON, Secrétaire.
Mme E. F. SIMMS, Trésorière.

Les Dames de cette Association sont requises de s'assembler à leur quartier-général LUNDI, 21 courant, à 11 heures, afin de compléter l'organisation de leur société.

Par ordre de Mme C. CHARLES, Vice-Présidente.
Mme W. J. HODGSON, Secrétaire.
19oct—3t

Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, Bureau No. 31 rue Bienville.—A une élection tenue lundi, 14 octobre 1878, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de cette association pour l'année suivante, savoir:

G. Pascal,	Robert Roberts,
J. W. Black,	Albt P. Noel,
Auguste Lovie Jr.,	L. Reed,
G. Gest,	Gustave Pitard.

Et à une assemblée du Bureau de direction tenue le [illegible] octobre 1878, M. Auguste Lovie Jr. a été élu Président et M. G. H. Norman, secrétaire.

19 oct— G. H. NORMAN, Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

— AVIS —

MM. les sociétaires résidant dans le 1er District, sont prévenus que DIMANCHE PROCHAIN, [illegible]

Par ordre du Conseil d'Administration. L. [illegible], Secrétaire.
Approuvé, J. LEBLANC, Vice-Président.
18 oct—2t

Décédée, hier, à l'âge de 12 ans, ALEXANDRINE, fille de feu BAPTISTE SAUNÉ et de MARIE BELCOUR. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à onze heures, de l'encoignure Reynes et St. Claude.

De la part de la famille.

Décédée, hier à 9 heures du soir, à l'âge de 5 ans 3 mois et 18 jours, CORINNE LANDRY, fille de Ernest Landry et de Henriette Juge. Les parents, les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de son frère Numa Landry, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, le convoi devant partir de la rue Tonti, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, où le corps est exposé.

Décédé hier soir, à 9 heures, ERNEST V. ANSEMAN, à l'âge de 4 ans et demi. Les parents et les amis sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures précises. Le corps est exposé chez son père. Chemin de la Métairie, en face du City Park.

Décédée hier soir, à huit heures, à l'âge de cinq ans et demi, ELIZA GARDEY, fille de Basile Gardey et de Marie Charrassion. Les amis et connaissances de ses parents sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu ce matin, à onze heures. Le convoi funèbre partira de la résidence des parents, coin des rues Cadix et Dryades.

Décédé hier après-midi, à 2 heures, à l'âge de 7 ans, ERNEST BUISSON, fils aîné d'Ernest Buisson et de Corinne Arnoult. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, samedi, à 9 heures précises. Le corps est exposé au No. 464 rue Dumaine, entre Dorgenois et Rocheblave.

Décédée hier, à 4 heures de l'après-midi, Dame ALFRED HARELL, née Marie Rayer, native de Liège, département du Haut-Rhin, France, à l'âge de 40 ans. Les amis et connaissances des familles J. Vincent, Rejean et Baron sont respectueusement priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 11 heures du matin. Le corps est exposé à l'encoignure des rues Union et Robertson.

Les journaux de Paris et d'Alsace. France, sont priés de reproduire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans — Décédée, hier à 4 heures P. M. Dame ALFRED HARELL, née Marie Rayer native de Liège, Dépt. du Haut-Rhin. France à l'âge de 40 ans. MM. les sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois d'Octobre, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 11 heures du matin. Le corps est exposé à l'encoignure des rues Union et Robertson.

Par ordre du Vice-Président, J. LEBLANC.
L. SIMON, Secrétaire.

AGENCE DE PORCELAINES ET FAIENCES

Les marchands de la ville et de la campagne sont informés que j'ai constamment en magasin un assortiment complet de Porcelaines et Faïences, importées directement des fabriques et aux prix les plus réduits, en rapport avec les temps, ainsi qu'ils pourront s'en convaincre en s'adressant à H. PAYRO, 56 rue [illegible]. 5oct—1m

AVIS.

Le CANAL TAGLIAFERRO est ouvert à la navigation des lougres.
A. BOCOLA, 138 et 140, rue Decatur. 19oct—3t

GEORGE WAGNER,

A l'enseigne de la "BOTTE ROUGE."
Angle des rues Ursulines et Dauphine.
BOTTES, SOULIERS, ET BOTTINES.
19 oct—3m—VSD A bon marché!

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Asamblea General.—Los señores y miembros de esta sociedad se reunirán el [illegible] 20 del corriente a las 5 de la tarde para [illegible] cumpliendo con lo prescrito en los Art. 3º y 1er del Art. 7º de los Reglamentos.

Se suplica la mas numerosa concurrencia.
Por orden del Sor. Presidente, F. DE P. VILLASANA, Secretario.
18 oct—3t

Association du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans,
BUREAU, No 31 RUE BIENVILLE.
Septième état de situation annuel.

EN CONFORMITÉ avec les dispositions de la charte, L'ASSOCIATION DU CRÉDIT FONCIER DE LA NLLE-ORLEANS, publie le tableau suivant de ses opérations de l'année terminant le 30 septembre 1878, la fin de la septième année fiscale.

Montant de l'intérêt accru et payé du 1er octobre 1877 au 30 septembre 1878		2,742 84
Profit réalisé des ventes et réparations du 1er octobre 1877 au 30 septembre 1878		662 75
Propriété foncière. Montant de revenu réalisé au dessus du coût des taxes, réparations, etc.		
Montant de la commission		153 48
Pour couvrir les dépenses générales		195 11
Dépenses générales, taxes, layers, etc.	3,850 10	445 10
Escompte sur billets payés avant maturité	350 18	
	4,200 28	4,200 28

ACTIF.

Billets payables mensuellement garantis par hypothèques avec lien du vendeur	18,521 60	
Propriété foncière	14,846 78	
Argent comptant—en banque	2,832 91	
Dû ...	431 14½	3364 05½
Installations, etc	300 00	
Divers créanciers	1,142 [illegible]	
Profits et pertes	5,875 91	44,662 26½

PASSIF.

Actions payées en plein	36,080 00	
Scrips	2,170 00	
Dividende non payé déclaré le 30 sept. 1873	57 00	
Capital réservé	1,244 06½	
Capital produit par cotisations de souscriptions nouvelles	1,015 00	
Surplus des assessments	2,191 15	44,662 26½

Nous, les soussignés, jurons solennellement que l'état de situation ci-dessus est un exact et correct extrait des livres de cette Association.

A. SAULET, Président.
G. H. NORMAN, Secrétaire.

Fait par devant moi, ce 18 jour d'octobre A. D. 1878.

19 oct—1m1f p G. LE GARDEUR Jr., Notaire.

A Vendre.

UNE Bibliothèque complète d'ouvrages de médecine et chirurgie, ainsi qu'une boîte d'instruments de chirurgie, de la fabrique Charrière, de Paris.
S'adresser au No 56 rue Douane, au 1er.
18 oct—3t

A vendre.

GROCERIES. La GROCERIE bien achalandée à l'encoignure des rues Bourbon et St-Philippe.
Pour les conditions s'adresser à l'encoignure des rues Bourbon et Dumaine. 18 oct—6t

Association de la Louisiane, armée du Tennesse,
Bureau du Comité de Secours.
190......Rue de la Commune......190
Nlle-Orléans, 16 octobre 1878.

Ce comité se réunit tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10 heures du matin, et se compose comme suit:

Chairman, Auguste Reichart, 186 Commune.
1er District, G. A. Williams, 164 rue Gravier.
2nd [illegible], coin Canal et Basin.
3me [illegible] Victor Olivier, coin Esplanade et Johnson, ou 140 rue Gravier.
4me District, Isaac Scherk, 235 rue Chestnut, ou 77 rue Carondelet.
5me District, R. M. Jenkins, 27 Commercial Alley.
6me District, F. L. Richardson, Louisiana Avenue et St-Charles, et 54 rue Camp.
7me District, J. A. Chalaron, New Orleans Insurance Co., coin Canal et Camp.

En adressant leurs demandes au membre en sous-comité de chaque District, les secoureurs recevront des bons immédiats.
16 oct—16 au 31

AU PUBLIC.

MADAME VEUVE P. PAVIA a l'honneur de prévenir le public qu'elle continuera l'exploitation de la Manufacture de Chaussures à vis fondée par feu son mari, au No 150 de la rue Royale. Résolue de maintenir la haute réputation que cet établissement avait si justement acquise, elle promet aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur patronage qu'elles y trouveront, comme toujours et aux prix les plus modérés, des articles dont la solidité, le comfort et l'élégance ne laisseront rien à désirer.
15 oct—13, 15, 20

AVIS.

CHAUSSEZ-VOUS A L'ÉTOILE ROUGE,
COIN DOUANE ET BOURBON,
A UNE RUE DE CANAL.

AVIS

Quartier Général de l'Association Conservatrice des Citoyens.

Rue du Camp No 50, 1d oct. 1878.

Dans une réunion générale des comités de cette Association tenue ce soir, le parti suivant a été pris. Résolu:

Que cette Association ayant pris en considération les nominations publiées aujourd'hui comme ayant été faites par la convention de paroisse démocratique,

Refuse d'approuver ou d'endosser les dites nominations dans leur ensemble.

Et, en outre, que cette Association mettra en nomination un ticket pour le suffrage du peuple de la Nlle-Orléans.

Conformément à l'esprit de ces résolutions, le public en général est invité respectueusement à envoyer immédiatement au Comité Exécutif de cette Association des noms recommandables pour chaque place de paroisse afin qu'il les prenne en considération.

LIONEL C. LEVY, Président.
CLÉMENT B. PENROSE, Secrétaire. 17oct—

Le Comité Central Démocratique d'Etat a réglé ainsi la campagne dans les paroisses de la Floride, savoir:

COVINGTON—Samedi, 19 octobre.
FRANKLINTON—Lundi, 21 octobre.
AMITE CITY—Mercredi, 23 octobre.
PORT VINCENT—Samedi, 26 octobre.
GREENSBURG—Lundi, 28 octobre.
CLINTON—Mardi, 29 octobre.
JACKSON—Mercredi, 30 octobre.
BAYOU SARA—Jeudi, 31 octobre.
BATON ROUGE—Samedi, 2 novembre.

Les meetings seront adressés par les orateurs distingués dont les noms suivent: Hon. W. A. ROBERTSON, Ex-Gouv. JOHN McENERY, Hon. B. F. JONAS, CHARLES E. LEA, Major E. A. BURKE et autres. 6oct—

J. LEVOIS,

126 - RUE DU CANAL, - 126

INFORME ses clients et le public en général que le départ du Hâvre, du vapeur FRANKFURT à bord duquel se trouve son assortiment d'Etoffes de Laine pour Robes Françaises, ayant été retardé à cause de l'épidémie qui sévit ici, il a fait subir de grandes réductions aux prix de ses ETOFFES A ROBES, qui lui restent de la dernière saison, étoffes dont quantités sont encore à la mode cette année, et il invite respectueusement le public à venir les examiner. 13 oct—

Bisulfite de Chaux,

—DE—

1851 — BONNABEL — 1878

LE seul agent antiseptique défécateur et décolorant parfait, pour le jus de cannes. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre en grain ferme et peu de mélasse. Vingt-sept ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.
H. BONNABEL.
Au No 37 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 17 oct—2m

ULMAN'S Wool Factory,

MANUFACTURE DE CASIMIRS, JEANS, CHALES, COUVERTURES, ETOFFES POUR ROBES, ET TOUTE ESPECE DE TISSUS DE LAINE,

A la Baie St-Louis, Mississippi.

J'APPELLE l'attention du public de la Nlle-Orléans et de la Louisiane sur la fabrique de tissus de laine que j'ai fondée récemment à la Baie St-Louis. J'ai en main un fort stock de marchandises, et je voudrais qu'on en comparât le prix et la qualité avec ceux des articles venant du Nord ou de l'Ouest. Dans le cas où on les trouverait aussi bonnes et meilleur marché, je serais heureux que le commerce m'adressât ses ordres. J'ai engagé les ouvriers les plus habiles qu'on ait trouvés en Europe ou en Amérique. On pourra d'ailleurs se convaincre par un examen minutieux que les matériaux que j'emploie sont de première qualité. Comme j'ai tout ce qu'il faut pour la fabrication d'étoffes de tissus de laine, je me dispose à mettre sur le marché les meilleurs articles de premier ordre à un prix de revient aussi modique sinon plus modique que celui demandé pour de semblables marchandises manufacturées au Nord.
A. A. ULMAN.

J. THOMSON & BROS.,

Importateurs et Marchands de Voitures, Wagons et matériaux à fabriquer les CHARRETTES, Et fabricants de Voitures légères et de Wagons à ressorts.
Tout à des prix raisonnables.
68 & 70 RUE DES REMPARTS Coté Sud, Entre Commune et Gravier.
11 août—3m

AUX FAMILLES.

LE MALAKOFF BITTERS, se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales que possède ce Bitter.
Propriétaire Alph. WALZ, 25 rue Conti. 21 mai—

MAGASIN DE MUSIQUE DE GRUNEWALD,

Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde,
QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE
PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,
PIANOS DONT PLUS DE 67,000

sont faits et se vendent. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre évidemment LA POPULARITÉ DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS. Souvenez-vous que les véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD. Qu'on se tienne donc en garde contre les imitations. GRUNEWALD est également agent [illegible] pour la vente des PIANOS [illegible]

NOS STEINWAY DOUBLE VICTORIAS, qui excellent TOUS LES AUTRES; pour la vente des Pianos si recherchés de HAINES ET FISHER,—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant. ORGUES des meilleures maisons.—Importations de tout ce qui se rapporte à la musique. VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL. S'adresser à Louis Grunewald, Au Grunewald Hall, No 14 à 22 de la rue Baronne.

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE,
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters, 58 rue de Chartres et 98 rue Bienville, Nlle-Orléans.
17 mai 78.—1 an.

PHARMACIE DUCONGE,

20......RUE DE CHARTRES......20
NOUVELLE-ORLÉANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de: MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on trouve généralement dans un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'assortiment complete dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Willson's Dysentery Remedy.
1er sept.—1 an.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 oct. CLASSE NO 248.
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
65	41	61	35	28	71	47	67	46	54	66	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans le salon de la Compagnie.

En témoignage nous signons notre signature ce 18 oct. 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps, dans toutes nos agences.

A. Brousseau & Son,

17 RUE DE CHARTRES,
Importateurs et marchands de
TAPIS,
Toiles cirées pour planchers, Nattes de Chine et de rotin,
Stores pour fenêtres,
ETOFFES A RIDEAUX, ARTICLES DE TAPISSERIE.
Les prix les plus modiques du Sud-Ouest.
6 oct—1 an—FP

INSTITUTION.

Columbian Educational et Kindergarten Institute.
192 rue de l'Esplanade entre Remparts et Bourgogne.
Autrefois Institution d'AQUIN. Neuvième année sous la direction de Mlle H. Fitzgerald. Ouverture le 9 septembre 1878.

CETTE Institution embrasse dans son système d'éducation toutes les branches d'un cours complet tant en anglais qu'en français depuis les classes primaires et Kindergarten jusqu'aux plus élevées; il en est de même de l'allemand et des autres langues.

Le nouveau local est tout ce que l'on peut désirer de mieux, les bâtiments sont spacieux et aérés et conviennent parfaitement aux besoins d'un externat et d'un pensionnat; les appartements étant larges et distribués d'une façon confortable. Le préau et les galeries sont vastes et suffisent amplement aux jeux et à l'exercice des élèves.

L'enseignement de la musique reçoit une attention toute particulière, on consacre beaucoup de temps à l'étude et on s'efforce à cultiver chez l'élève le goût et l'amour de l'art et de lui donner une exécution brillante.

Conditions modérées. 10 sept

La mort de Mr ADOLPHE BEAUGNARD ne amènera aucun changement dans nos affaires.
BEAUGNARD & SCHNEIDER.
Nouvelle-Orléans, 9 Octobre 1878. 10 oct—

NOTICE.

TOUTES demandes de garde-malades venant de membres doivent être adressées au bureau de l'Association Howard, et approuvées par le Howard chargé du District.

REOUVERTURE.

MARDI, 1er OCTOBRE 1878, je ferai la réouverture de mon Poste aux Huîtres et de mon Restaurant, No 23 rue St Charles, et serai en mesure de faire servir à mes amis et au public en général, tel que ce que le marché peut offrir de choix.

Des pensionnaires seront reçus au premier étage ou au rez-de-chaussée, à $30 par mois, et $34 avec vin—deux repas par jour. Les meilleures huîtres seront servies de toutes façons au même prix qu'à aucun autre établissement de premier classe, où il est fait une spécialité de l'huître.

Le soussigné a fait entièrement réparer et mettre à neuf son restaurant, et garantit de satisfaire ses clients.

Liste spéciale de vins renfermant les meilleures qualités aux prix les plus réduits.
20 sep—1m LEON LAMOTHE, Leon's Restaurant.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES,
No 13 rue Dauphine, immédiatement après [illegible] l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

A LOUER.

La jolie maison ayant jardin et toutes les améliorations modernes, située rue Dumaine, No 228, entre Marais et Villeré.
Pour les conditions, s'adresser à M. A. MALLARD, rue Gravier, No 187, au-dessus du "Cotton Exchange."
9 oct—

H. CASSIDY & Co.

(Maison établie en 1836.)
Au No 96 de la rue du Camp, Nlle-Orléans.
[illegible] pour la vente de [illegible] en gros et en détail, de [illegible]
Fabricants de [illegible]
Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Drapeaux, [illegible]
Sacs à grains, café, riz, laine, de toute espèce, [illegible] aux prix du Nord.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

—DES—
"FACTORS AND TRADERS,"
37......RUE CARONDELET......37
Actif, 30 avril '78: $1,288,316.14
ED. A. PALFREY, Président.
JNO. CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

John I. Noble,	E. F. Eschelman,
John Chaffe,	Wm. C. Black,
Richard Milliken,	Charles Chaffe,
J. I. Warren,	L. C. Jurey,
Samuel Friedlander,	Wm. Hartwell,
A. H. Isaac,	C. J. Leeds,
R. M. Walmsley,	A. T. Janin,
A. A. May,	Joseph Bowling,
T. Lyth Lyon,	A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd,	Henry Abraham,
Joseph McElroy,	Louis Bush,
William J. Behan,	A. Brittin,
	G. W. Sentell.